

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 4 février 1839.

Ortique.—Découverte de M. Daguerre.

Quand une découverte n'est pas l'effet du hasard, mais le résultat d'un besoin senti dans les arts ou dans les sciences, il est bien rare qu'elle ne soit pas faite simultanément par plusieurs savans. C'est ce qui arriva à M. Daguerre; M. Arago communique à l'Académie une lettre qu'il vient de recevoir de M. Fox Talbot, physicien anglais, connu par des travaux très remarquables sur l'optique. Ce savant écrit que depuis plusieurs années il s'occupe d'une semblable recherche à celle qui vient d'être découverte par M. Daguerre; et dans le mémoire, qu'il a lu depuis à la société royale, jeudi dernier 31 janvier, M. Talbot annonce qu'en 1835 il a fait un grand nombre de portraits d'une maison d'architecture ancienne et dont il présente plusieurs copies à la société. —M. Arago qui ne connaissait pas cette dernière circonstance, à cause du retard du courrier, qui avait empêché les distributions journalières, a été d'une manière incontestable les droits de M. Daguerre à la priorité.

Cet artiste avait commencé ses recherches de concert avec M. Niéps de Dijon, et un traité fut passé entre eux et enregistré en 1829. Mais les premières tentatives remontent jusqu'en 1815. M. Niéps mourut avant d'avoir pu parvenir à mettre moins de dix heures pour obtenir un dessin; et en résultat beaucoup de confusion, et c'est M. Daguerre seul qui est parvenu à faire son opération en 10 minutes par un temps couvert comme celui qui l'a fait depuis plusieurs jours; et M. Arago a fait lui-même, comme il le dit, une vue magnifique du boulevard du Temple, mais sans y mettre la main, si ce n'est pour porter la matière qui doit recevoir l'image. M. Daguerre n'y a fait que deux jours. On voit que ces travaux prolongés si longtemps, et suivis avec tant de persévérance, n'ont servi qu'à retarder les recherches de M. Talbot, qui avait lui-même commencé ses recherches de concert avec M. Daguerre, et également reçu une lettre de M. Talbot sur le même sujet. Il fait part à l'Académie de la découverte qu'il a faite au sujet de ces travaux prolongés si longtemps, et suivis avec tant de persévérance, n'ont servi qu'à retarder les recherches de M. Talbot, qui avait lui-même commencé ses recherches de concert avec M. Daguerre, et également reçu une lettre de M. Talbot sur le même sujet.

M. Talbot propose un nom qui peint bien la nature de l'opération; il appelle ces images dessinées photographiques (produites par la lumière). Il y a un autre point à noter, c'est que M. Talbot propose un nom qui peint bien la nature de l'opération; il appelle ces images dessinées photographiques (produites par la lumière). Il y a un autre point à noter, c'est que M. Talbot propose un nom qui peint bien la nature de l'opération; il appelle ces images dessinées photographiques (produites par la lumière).

En regardant le dessin, on n'aperçoit pas les paratonnerres, et cela semblerait naturel à cause de la petitesse de leurs dimensions; mais en s'armant d'une loupe on les retrouve à leur place, où l'on les plus pénètre sans découvrir rien.

Séance du 11 février 1839. Physique.—Nouvelle propriété de la lumière. Occulté depuis quelque temps à l'égard de la lumière, M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans.

On a vu dans ce journal que M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans. On a vu dans ce journal que M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans.

On a vu dans ce journal que M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans.

On a vu dans ce journal que M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans.

On a vu dans ce journal que M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans.

On a vu dans ce journal que M. Becquerel a été amené à étudier la propriété qu'elle possède de rendre phosphorescens certains corps qui ont été exposés à son action pendant quelques instans.

mêmes recherches. Dans ce cas, la priorité est sans contredit acquise à M. Daguerre. La date de ses premiers produits, qui remontent à 1829, est trop bien établie pour qu'on puisse la contester.

Séance du 18 février 1839. Physique.—De la Phosphorescence.

M. Arago, désirant prouver que la découverte de M. Daguerre n'est pas une chose fortuite, mais plutôt le résultat de plusieurs recherches, longtemps poursuivies, dans des branches analogues de la physique, a rapporté succinctement les travaux de notre compatriote sur la phosphorescence.

Tout le monde connaît la propriété du sulfate de baryte, qui, calciné d'une certaine manière, devient lumineux dans l'obscurité; c'est ce qu'on appelle phosphore de Bologne. M. Daguerre a employé un mode de calcination qui développe au suprême degré la propriété phosphorescente du sulfate de baryte. Après avoir pulvérisé la substance dans un mortier, il met cette poudre dans un os de bœuf ou de cheval; il place cet os dans un creuset de fer, et quand l'os est devenu blanc, la poudre est suffisamment calcinée et peut conserver la lumière pendant quarante-huit heures lorsqu'elle a été exposée à l'action du soleil.

Dans le cours de ses expériences M. Daguerre imagina de faire un tableau de verre bleu sur la substance qui avait servi à la calcination; et il fut étonné de voir que la lumière se réfléchissait sur le verre et plus lumineuse que ce qui a reçu la lumière blanche, il faut conclure de ce fait, qu'il y a dans la lumière solaire des rayons qui empêchent la phosphorescence et d'autres qui la produisent. Le verre avait été posé sur la substance, on n'a pas essayé quel effet il aurait produit, si on l'eût tenu à une certaine distance de la poudre de baryte.

Pour faire ces expériences l'auteur avait fait la poudre calcinée sur une assiette de porcelaine; voulait vérifier dans un endroit obscur de son appartement; et pour illuminer du sulfate de baryte (à un plus exactement du sulfate de baryum) il mit l'assiette sur sa main, et la porta ainsi dans le lieu qu'il avait choisi; il ne fut pas peu surpris de voir se dissiper sa main à travers l'assiette, devenue en quelque sorte transparente.

M. Biot rapporte une autre série d'expériences faites par M. Daguerre sur le commencement de ses essais photographiques. Il se servait alors de papier, sans colle, trempé d'herbe maritima, et après l'avoir séché avec soin, on étendait dessus avec un pinceau du nitrate d'argent; mais il a observé que chaque bande de nitrate ainsi juxtaposée devenait en séchant d'une couleur différente, et le papier soumis à l'action de la lumière laissait voir chaque zone bien tranchée; et alors il a plongé le papier dans la dissolution, et la teinture s'est uniformisée. Dans ce procédé, les objets les plus clairs viennent noirs et les corps opaques sont blancs; et inconvenant a promptement fait abandonner ce moyen, inconvenant que, d'ailleurs, paraît avoir le procédé de M. Talbot.

M. Biot n'a fait cette communication que pour corroborer l'assertion de M. Arago qu'il avait longtemps que M. Daguerre était à la recherche du procédé qu'il a si habilement amené à une entière perfection.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

M. Becquerel lit ensuite une note sur la nature de la radiation de l'électricité qui produit la phosphorescence à distance. Il se sert de capsules d'huîtres calcinées, qu'il répartit dans des capsules placées à différentes distances, depuis deux centimètres jusqu'à trente-cinq; puis dirigeant l'électricité à travers l'air, il obtient de la phosphorescence à divers degrés.

sous ses débris l'école communale. Treize enfants, qui se trouvaient dans l'enceinte de l'école, ont péri victimes de cette catastrophe; les autres, au nombre d'une quarantaine, étaient heureusement sortis, attirés par la musique d'un régiment. On croit aussi que deux soldats sont sous les décombres de la tour. Le monument comptait cinq siècles d'existence.

Dans l'une des dernières réunions de la société royale de géographie, il a été donné lecture de deux lettres de M. Dumont d'Urville, commandant l'expédition autour du monde de l'Astrolabe et de la Zélee. L'une est datée du port de l'Amirauté, au moment où l'expédition va quitter le détroit de Magellan, pour s'avancer vers le pôle antarctique; l'autre est écrite de Valparaiso, après que les deux corvettes sont miraculeusement sorties des glaces où elles avaient failli rester bloquées.

Le rapport de M. d'Urville au ministre de la marine contient les détails les plus circonstanciés sur le début de l'Astrolabe et de la Zélee. Il a donné les noms de Louis Philippe, de Joinville, de Rosamel aux terres sur lesquelles il avait abordé son pavillon, et le nom de Montravel à l'île située à l'extrémité de ses dernières découvertes.

Le bulletin de la Société de géographie annonce que M. d'Urville s'est dirigé immédiatement sur Gauwel pour y visiter l'établissement des missionnaires de Piepuss.

LE PAUVRE AVEUGLE.—Un pauvre vieil aveugle septuagénaire, la tête chauve, les joues caves, les yeux étincelants, est assis sur la sellette, auprès de son femme, dont l'âge est moins avancé, mais dont l'extérieur annonce la misère; ils sont l'un et l'autre privés d'avoir mérité.

M. le président.—Deudon, vous n'avez pas d'état?

Le vieillard.—Si fait, mon juge, je suis un petit mercier.

M. le président.—N'êtes vous pas aveugle?

Le vieillard.—Si fait, malheureusement, mais v'la ma femme qui y voit pour moi... Oh ce que tu es, femme?

La femme.—Ma v'la, mon homme; tiens, v'la ma main?

Le vieillard, proutant la main de sa femme.—C'est elle qu'est ma légitime épouse, elle a ben soin de moi.

M. le président, à la femme.—On vous a arrêtée conduisant votre mari, demandant l'aumône avec lui.

Le vieillard.—Mal à propos, on nous a arrêtés, puisque j'étais malade et sur le point de partir pour Rouen.

La femme.—Nous n'avions pas intention de demander, puis qu'il était indisposé, ce pauvre cher homme.

Le vieillard.—J'ai un asthme qui m'a forcé de m'asseoir sur la borne... alors on a cru que je demandais...

La femme.—Nous avions trente-trois francs... je les ai eues.

Le vieillard.—C'est mon violon qui me fait vivre; je vas comme ça chez les marchands de vins, je joue un petit air et les buvours me donnent un petit sou.

La femme.—Faites-vous sortir, s'il vous plaît; nous allons partir dès demain pour Rouen, notre pays.

Le tribunal acquitte ces deux pauvres gens et ordonne leur mis en liberté.

Le vieillard qui n'a pas entendu ce jugement, demande à sa femme à quelle peine ils sont condamnés.—Acquittés, libérés! lui crie sa femme; nous nous reverrons ce soir.

Le vieillard conduit par elle hors du banc des prévenus, remercie les juges; deux bonnes femmes, ses parentes sans doute, lui sautent au col et l'embrassent en pleurant.

(Le Droit)

SINGULIERE EXPERIENCE.—La médecine est encore dans l'enfance pour la guérison de certaines maladies redoutables, telles que la phthisie pulmonaire, la rage ou la lépre. Puisque nous avons cité cette dernière affection, disons le moyen qu'un malheureux, poussé par le désespoir, mit en usage, il y a peu de mois, au Brésil, pour s'en guérir.

C'était à Rio-Janeiro. Le malade était un homme blanc, âgé de cinquante ans et d'une stature athlétique. L'espèce d'élephantiasis dont il était atteint est celle qu'Albert appelle leontine, vulgairement lépre. Presque tout le corps était extérieurement sensible. La peau paraissait épaisse, dure et couverte de nodosités saillantes. Ces caractères étaient surtout apparents à la figure, dont les traits tuméfiés offraient un aspect hideux. Aux extrémités, l'épiderme et les ongles commençaient à s'altérer, les doigts à se déformer. Mais tandis que la vie et la sensibilité paraissent comme abolies à la surface du corps, l'intérieur conservait encore le reste d'une ancienne énergie et d'une force d'esprit singulière, qualités qui ne se rencontrent guère dans une si triste condition.

Six années d'une infirmité regardée comme incurable, sur lesquelles quatre ans de réclusion dans un hôpital de lépreux, avaient rendu au malade l'existence à charge et lui faisaient regarder la mort comme le terme de ses maux. Il n'avait qu'un désir, celui d'être délivré de ce fardeau ou du restant de vie qui l'obligait à la supporter. Il aurait volontiers affronté les plus grands périls sur la moindre chance de guérison.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'il se décida à cette terrible expérience, et sa résolution fut affermie par la pensée qu'en agissant ainsi, le danger et le sacrifice étaient pour lui seul; mais que le succès, s'il y en avait, profiterait à des milliers de ses semblables affligés de la même infortune. Les conseils et les rémontrances furent inutiles: son projet était une idée fixe dont rien ne put le détourner. Ayant obtenu la permission de sortir de l'hôpital, il accourut chez M. Santos, directeur de la ménagerie de Rio-Janeiro, se livrer aux dents du reptile le plus venimeux, celui dont la morsure tue en peu d'instants, et en produisant des tremblements, des convulsions, et en faisant sortir le sang par toutes les ouvertures du corps, et jusque par les pores de la peau.

Après avoir signé de sa main la déclaration de sa volonté, et assumé sur lui toute la responsabilité de sa tentative, le lépreux introduit tranquillement son bras dans la cage qui renferme un serpent à sonnettes. Celui-ci semble vouloir l'éviter, et quand il est saisi, il le regarde d'un œil inoffensif et le main qui le presse et se met à le lécher. Deux minutes se passent ainsi, le serpent éprouvant une répugnance à mordre; enfin le lépreux l'écrite en lui serrant fortement le ventre avec les doigts, et l'animal pour se défendre lui fait une légère morsure à l'articulation de deux derniers doigts avec le poignet.

La morsure est faite à onze heures cinquante minutes du matin, le 4 septembre 1838. Le malade ne sent pas la piqûre des dents, ni l'action immédiate du venin introduit dans la blessure. Il se sent seulement qu'il est mordu; parce que sa main retirée immédiatement de la cage, en sort déjà un peu

enflée, et versant des gouttes de sang, mais sans douleur. L'esprit du patient est parfaitement calme, sa respiration naturelle, ainsi que le pouls. Cinq minutes après, une légère sensation de froid dans la main indique le début des symptômes qui vont en s'aggravant d'heure en heure, et qui se caractérisent par des convulsions, le délire, l'enflure des membres, la déglutition difficile et la respiration suffoquée. Et la lépre en recevait-elle une modification quelconque? nullement.

La mort survint le lendemain à 11 heures et demie, 24 heures après la morsure, malgré un traitement actif de MM. Maid et Rois, médecins de Rio-Janeiro, qui ne quittèrent pas un instant le malheureux lépreux et auquel nous devons cette relation encore unique dans son genre.

ETATS-UNIS.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

New-York, 10 avril.—Le rapport du directeur de la Poste, en réponse à la résolution de M. Tallmadge et adoptée par le Sénat, demandant le nombre des maîtres de poste qui ont été destitués depuis le 4 mars 1837. Il résulte de ce rapport, daté du 27 février, que depuis cette époque, on a destitué, savoir:

Maine 40; New-Hampshire 4; Vermont 13; Massachusetts 25; Connecticut 11, (sur ce nombre 4 depuis l'élection qui a eu lieu il y a quelques semaines); New-York 48, (depuis la dernière élection en novembre, 25); New-Jersey 4; Pensylvanie 45, (depuis l'élection au mois d'octobre, 18); Delaware 1; Maryland 13; Virginie 11; Caroline du Nord 6; Caroline du Sud 2; Géorgie 3; Louisiane 3; Mississippi 5; Arkansas 3; Alabama 8; Kentucky 6; Tennessee 5; Missouri 12, (10 depuis la dernière élection); Ohio, 43, (16 depuis la dernière élection); Indiana 13; Michigan 18; Wisconsin 5. Nombre total, depuis 1837, 364!!! dit quatre-vingts ont été destitués en 1837, cent quatre-vingt-quinze en 1838, et quatre-vingt-neuf dans les deux mois de cette année.

Le Madisonian du 3 avril, à qui nous empruntons les chiffres ci-dessus, les fait suivre du paragraphe suivant:

Un des traits les plus remarquables de ce rapport, est le grand nombre des destitutions qu'en 1839 on a faites en moins de deux mois. Un trait encore plus extraordinaire et plus frappant est le nombre de destitutions qui ont eu lieu dans les Etats du Maine, de New-York, de la Pensylvanie et de l'Ohio, depuis les dernières élections. Parmi les destitutions dans ces Etats, nous voyons les noms d'un grand nombre de conservatives. Comment voir voir de pareils actes sans s'apercevoir qu'on veut faire du département de la Poste une grande machine électorale?

Nous traduisons du même journal, du 6 avril, l'article suivant, sur le même sujet

Depuis que ce rapport a été fait au Sénat, on a destitué un grand nombre de maîtres de postes, comme on le voit par les extraits du journal de la semaine (Journal of the week), qui ont été publiés dans le Globe. Il paraît d'après un extrait publié dans ce journal le mardi (2 avril), que quatorze nouveaux bureaux ont été établis, et soixante-cinq maîtres de poste nommés; nous présumons que l'excès des nominations aux bureaux des postes établis, est pour remplir des places vacantes. Si c'est ainsi, on a destitué dans cette semaine cinquante-un maîtres de poste.

DEPOSITAIRES DE BANQUES ET SOUS TRÉSORIERS CONCUSSIONNAIRES. Assurément, dit M. Van Buren dans son message de la session extraordinaire, les banques ne peuvent pas plus que le gouvernement mettre les fonds qu'elles possèdent à l'abri des accidents, de la violence ou de la fraude. Pour assurer le contraire, il faudrait pouvoir affirmer que les caueux des banques sont plus solides que ceux de la trésorerie, et que des directeurs, des caissiers, des commis, qui ne seraient ni nommés par le gouvernement, ni sous son contrôle, sont plus dignes de confiance que des fonctionnaires élus par le peuple, responsables envers le gouvernement, liés par un serment officiel et par un cautionnement de leur fidélité à remplir leur devoir, et constamment soumis à la surveillance du congrès.

Voilà ce qui fut dit en septembre 1837. C'est une partie du document par lequel, la première fois, on proclama officiellement la politique de donner au gouvernement national la haute main sur les agences des banques et sur leurs billets.

Examinons les faits. Dans toutes les affaires, faites, sous l'ancienne et sous la présente administration, avec des fonctionnaires non élus par le gouvernement, non sujets à sa surveillance, il n'a pas été perdu une seule piastre provenant des fonds publics.

Mais quelle n'est pas la longueur du catalogue des soustractions dans les affaires faites avec des fonctionnaires liés par serments officielles et responsables envers le gouvernement? Prenons d'abord quelques échantillons parmi les concessionnaires du bureau des terres, maintenus dans leurs places des mois et des années entières, par le longanime M. Woodbury, après qu'ils étaient convaincus de négligence et de malversations qui, sous de précédentes et plus pures administrations de ce département leur eussent valu une démission prompte.

William Linn, Vandalia, Ill.....\$5,962
M. J. Allen, Tallahassee, Flor..... 26,691
John H. Owen, St-Stephens, Ala..... 30,611
John W. Stephenson, Galena, Ill..... 43,294
Littlebury Hawkins, Helena..... 100,000
Wiley P. Harris, Columbus..... 109,178
Samuel Finley, Chillicothe..... 24,779
Israel T. Camby, Crawfordsville..... 39,013
George F. Strother, St-Louis..... 27,051
Win. Ganard, Opelousas..... 27,220
Samuel Smith, St-Stephens..... 33,590

Nous choisissons ces mots parmi environ cent cas semblables dans le bureau des terres. Qu'on se rappelle maintenant que pas un seul de ces concessionnaires n'a regu sa démission du gouvernement. On leur a permis, au contraire, de conserver leurs places, jusqu'à ce qu'ils eussent pris des arrangements pour se retirer. Bien plus, M. Woodbury leur adressait des lettres de condoléances et des complimens sur l'honorable voie qu'ils avaient cru devoir prendre.

Dans les remarques qu'on vient de lire, nous n'avons pas fait attention aux grands coupables. Vos hommes aux cent mille piastres de la Sous-Trésorerie peuvent tenir dans un seul catalogue; mais vos concessionnaires à demi-millions peuvent aspirer à l'honneur d'un paragraphe à part. Les soustractions de MM. Price et Swartout sont diversement évaluées. M. Price diffère de M. Woodbury quant au montant de son passif, et nous ne savons lequel des deux comptes mérite confiance. Les soustractions de M. S. sont tout estimées par le secrétaire de la Trésorerie à un million et un quart de piastres. On ne voit pas la somme exacte qui serait que par

M. Price; mais le nouveau comité, whig, d'investigation nous dit qu'il est concessionnaire pour une grande somme, et qu'il faut attribuer ses soustractions à son irresponsabilité notoire, à son manque d'honneur, à l'époque de la première et seconde nomination, et pendant toute la durée de ses fonctions.

Cependant MM. Price et Swartout ont satisfait à toutes les exigences de M. Van Buren, relatives à la responsabilité de fonctionnaires publics. Ils furent élus par le peuple, responsables envers le gouvernement, liés par des serments officiels et par des cautionnements et constamment soumis à la surveillance du Congrès.

M. Van Buren a appris par l'amière expérience de son administration, que les banques sont plus capables que le gouvernement de mettre leurs fonds à l'abri des accidents, de la violence ou de la fraude.

Maintenant M. Van Buren et la *Loisobocism* proposent d'être dispensés de tout dépôt dans les banques, et de recevoir, garder et payer les fonds publics par des sous-trésoriers. C'est là la grande question soumise au peuple.

La Sous-Trésorerie ou pas de Sous-Trésorerie, telle est la question qui se présente aux approches de l'élection des administrateurs de la ville. Le gouvernement a éprouvé au Congrès cinq défaites sur cette question. Partout, devant le peuple, il a éprouvé des défaites, et pourtant il veut imposer cette mesure au pays. Comment ose-t-il espérer de triompher par elle?—Par des protections—par la corruption—par l'intervention officielle dans les élections—par les séductions et les menaces du poltroquet exécutif.

DETTE DES ETATS DE L'UNION. L'Albany Argus du 19 mars contient un tableau fait par M. Flag, ex-contrôleur, qui montre le montant des effets publics émis ou dont l'émission a été autorisée dans différents Etats de l'Union. Il paraît que huit Etats se sont abstenus de contracter des dettes. Dans ce tableau figurent, savoir:

Tableau des dettes des Etats de l'Union. Le Maine, pour \$54,976 00; Massachusetts, 4,200,000 00; New York, 18,262,406 84; Pennsylvanie, 27,306,780 00; Maryland, 11,492,980 73; Virginie, 6,662,089 00; Caroline du Sud, 5,753,770 12; Alabama, 10,800,000 00; Louisiane, 23,735,000 00; Tennessee, 7,148,165 66; Kentucky, 7,360,000 00; Ohio, 6,101,000 00; Indiana, 11,800,000 00; Illinois, 11,600,000 00; Missouri, 2,500,000 00; Mississippi, 7,000,000 00; Arkansas, 3,000,000 00; Michigan, 5,310,000 00; Total \$170,506,199 00

En y ajoutant les sommes déposées par les E.-U. dans les Trésoreries des divers Etats, pour y être gardées, 28,101,644 97

Il en résulte une dette totale des Etats, de \$198,607,844 32

Les objets pour lesquels les emprunts ci-dessus ont été autorisés, sont ainsi classés dans un second tableau:

Tableau des emprunts autorisés. Pour banques, \$52,610; 00; Pour canaux, 62,201,551; Pour chemins de fer, 42,871,084; Pour barr. et routes, McAdam, 6,518,958; Pour divers objets, 8,474,084; Total \$170,506,277

Un troisième tableau montre le montant des effets publics émis tous les cinq ans, par les Etats ci-dessus, à partir de 1820 jusqu'en 1835, et de 1835 jusqu'en 1838, savoir:

Tableau des effets publics émis. De 1820 à 1825, \$12,799,728; 1825 à 1830, 12,679,689; 1830 à 1835, 40,062,769; 1835 à 1838, 3 ans, 108,223,508; Total \$173,765,694

On a racheté environ 4 millions de dollars émis par New-York, de 1820 à 1825; cette somme est comprise dans ce dernier tableau.

La Virginie a une dette de la guerre de \$343,137 17 c., contractée avant 1820, et la Caroline du Sud une dette de la révolution de \$193,770 12 c.; ces sommes ne sont pas comprises dans ce même tableau.

ELARGISSEMENT DU CANAL ERIE.—Les gens de la partie occidentale de cet Etat ont pris l'alarme sur de récentes révélations relatives aux embarras dans lesquels l'administration a mis les finances de l'Etat. On craint que les travaux pour l'élargissement du canal Erie ne soient suspendus.

On ne peut nier que la *Regency* d'Albany n'ait transmis à l'administration whig une situation grandement embarrassée. Encouragés par les grés revenus du canal Erie, et désireux de répandre davantage les bienfaits d'améliorations ultérieures, on a exécuté beaucoup d'ouvrages d'approfondissement dont quelques-uns, le canal de Chenago, par exemple, ont coûté beaucoup plus que l'estimatif ne le faisait supposer. Toutefois, notre marche n'est pas désastreuse. Nos revenus étaient abondants, et on a autorisé d'autres ouvrages sur des calculs également trompeurs.

Parmi ces ouvrages figure le Black River Canal. Son point d'intersection du canal Erie est à Rome, et il doit s'étendre au nord dans le comté de Jefferson, sur la Rivière-Noire. D'après l'estimation des commissaires du canal de la Régence, ce canal devait coûter un million de piastres, et ce fut sur cette donnée que la législature en ordonna la construction. Mais il se trouve maintenant qu'il coûtera guère moins de quatre millions, tandis qu'il sera presque inutile, à moins qu'on ne le pousse jusqu'à Sackett's Harbour ce qui coûterait deux millions de plus.

L'autre ouvrage qui fut ordonné sur des estimations trompeuses, ou faussées à dessein, est le Rochester et Olean Canal, qui traversera la riche vallée de Genessee, et, après avoir monté une chaîne de montagnes, tombera dans la vallée des Alleghany. Cet ouvrage fut estimé à un million huit cent mille piastres. Mais après avoir examiné les estimations qui existent et les contrats, on a été bien surpris de trouver qu'il coûtera six millions et demi!

Il y a encore un cas plus important, c'est celui de l'élargissement du canal Erie. Si notre mémoire nous sert bien, on évaluait d'abord cet ouvrage à presqu'autant, et par là moins que la construction première du canal, savoir sept à huit millions. Des estimations subséquentes portèrent cette somme à douze millions. Mais, vu les vastes revenus de l'E-

Et ne pensant plus aux fausses estimations relatives aux deux autres ouvrages, la législature ne recula pas devant de telles dépenses. Les citoyens de l'ouest demandèrent que l'ouvrage fût fait; on avait déjà éprouvé des obstacles aux esclaves; les besoins du riche commerce de l'ouest semblaient l'exiger, et cet ouvrage fut autorisé sur la base de douze millions, dont quatre millions, mais quatre millions seulement, furent alloués par la dernière législature.

Et maintenant quelle a été la conduite des commissaires du canal de la Régence à cet égard? Le rapport fait à la législature présente les étonnants résultats suivants:

Somme déjà dépensés	\$2,374,304 30
Du au 1er avril 1840	4,704,000 00
Par contrat au 1er janvier 1839	10,405,913 38

La dépense totale, telle qu'elle est évaluée aujourd'hui par les mêmes commissaires, ne va pas à guère moins de vingt-quatre millions de piastres. Ainsi le grand résultat de toutes ces affaires est:—Pour les trois ouvrages dont nous venons de parler, à l'exclusion d'entreprises secondaires, la Régence précédente a engagé la foi de l'état pour la somme ronde de trente quatre millions de dollars, moins une fraction, savoir:

Black River Canal	\$4,000,000
Rochester et Olean Canal	6,500,000
Elargissement du Canal Erie	23,402,000

\$33,902,000

Ajoutez à cette énorme somme deux millions de plus pour le prolongement du Black River Canal, et d'autres sommes pour dépenses imprévues, et vous trouverez que la dette de quarante millions dont les journaux de la Régence ont chargé les whigs dans l'intention d'en imposer à l'état, avait déjà été contractée par elle-même.

QUEBEC: JEUDI, 18 AVRIL, 1839.

Les journaux de New-York de vendredi soir contiennent des avis de Liverpool jusqu'au 9 mars, et de Londres jusqu'au 8, reçus à Philadelphie le matin du même jour, par le paquebot *Monongahela*. Ces avis ne sont que d'un jour plus récents que ceux reçus par la voie d'Halifax, et ne donnent point de nouvelles d'Angleterre que nous n'eussions déjà.

IRLANDE.—Les juges de paix de King's-County ont présenté une adresse à la Reine, où ils exposent l'état troublé de leurs districts, et demandent protection pour les habitants bien disposés. Pesant allusion à l'assassinat de lord Norbury, ils disent:

"Nous voyons dans la destruction récente d'un noble seigneur résidant une preuve de l'audace croissante de la coalition mystérieuse dont nous sommes entourés; mais il n'était pas besoin de cette triste preuve pour nous convaincre de l'existence d'une telle coalition, ni de son hostilité mortelle contre tout ce qu'il y a de respectable dans la pays." Un nommé Wilson vient d'être arrêté à Mitchelstown sous accusation du meurtre commis sur la personne de lord Norbury. Il y avait déjà, dans la prison de Tallamore, cinq individus accusés du même crime.

FRANCE.—Des avis de Paris du 5 mars disent que les élections seraient si peu favorables au ministère qu'il serait forcé de se retirer. Sur 275 députés déjà élus, le National réclame une majorité de 21 en faveur de l'opposition. Les *Débats*, au contraire, affirment que sur 226, il y a 140 ministériels.

ESPAGNE.—Une réconciliation s'est effectuée entre don Carlos et Maroto. Le *Phare de Bayonne* publie deux documents officiels à ce sujet: l'un est un rapport ou plutôt une remontrance du chef carliste au prétendant; l'autre, une déclaration de don Carlos, par laquelle il se réconcilie avec Maroto, pour l'erreur du premier, comme il l'appelle lui-même.

PORTUGAL.—Les négociations sur pied, depuis si long-temps pour un traité qui supprimerait totalement le commerce des esclaves, sont rompues quant au Portugal. Le vicomte Sa da Bandeira se retranche derrière sa propre interprétation des engagements existants à ce sujet avec l'Angleterre, et refuse d'accorder une extension du droit de visite, ou de faire aucune autre concession qui puisse amener tendre à l'accomplissement de l'objet en vue.

RUSSIE ET CIRCASSIE.—On écrit d'Odesa le 6 février:

"Les nouvelles que nous recevons d'Anapa sont de la plus haute importance. Les Lesghis, la tribu la plus nombreuse de la Circassie, qui ont toujours été soumis à la Russie depuis 1829, se sont révoltés contre cette puissance. Ils ont massacré les citoyens russes et les militaires qui se trouvaient dans leurs villages, et ils n'en sont pas restés là: ils ont envahi la Géorgie, et en ont invité les habitants à prendre les armes contre la Russie. Le général Jost, commandant militaire du territoire des Lesghis, a été obligé de faire retirer ses troupes dans les places fortifiées jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il a demandés au général Golovine. Celui-ci a envoyé le général Orloff avec une brigade d'infanterie et douze régiments de cosaques contre les rebelles, et va marcher en personne, avec toutes les troupes restantes dont on pourra se passer à Tiflis. Il a même ordonné au corps détaché du général Rjajowski de le joindre. Il est douteux si l'on pourra soumettre les Lesghis, tribu guerrière qui a la haine la plus invétérée pour tout ce qui porte le nom russe.

"La désertion continue dans notre armée, surtout parmi les Cosaques de la Mer-Noire, qui désertent en si grand nombre qu'ils ne sont plus employés aux avant-postes. Les régiments d'infanterie postés dans les retranchements sont gardés par les Cosaques du Don, le seul corps qui restât tout-à-fait fidèle au Czar. Vous pouvez vous imaginer ce qu'on peut attendre de troupes qu'on est obligé de faire garder en présence de l'ennemi.

"On attribue la révolte des Lesghis à M. Bell, l'agent de l'Angleterre en Circassie. Cet homme infatigable, qui connaît bien la langue et les mœurs des peuples du Caucase, s'est introduit parmi eux sous divers déguisements et les exhorte à se soulever contre les Russes. Il n'épargne ni argent ni promesses pour les y engager. On affirme qu'il a parcouru, déguisé, Tiflis et d'autres villes des contrées soumises à la domination de la Russie, et qu'il est en communication avec leurs habitants. Le lieutenant-général Golovine a en conséquence offert une récompense de 300 ducats à quiconque lui livrera M. Bell, mort ou vif. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucun peuple n'aura la bassesse de trahir M. Bell, que tous les circassiens regardent comme leur protecteur, comme un homme envoyé du ciel pour les délivrer du joug moscovite.

"On fait des préparatifs ici pour envoyer 30,000 hommes en Géorgie par mer, et l'on assure qu'il est déjà parti 10,000 hommes du nord de la Russie pour la même destination, par la voie de Moscou et du pays des Cosaques du Don. Ces troupes ne sont pas simplement destinées à remplir les vides causés par la maladie, l'épée et la désertion.

"Quant au projet d'envoyer des troupes au secours de la Perse, nous sommes assurés que l'armée de réserve, de 70,000 hommes, assemblée dernièrement pour cet objet dans les provinces méridionales

de l'empire, ne marchera pas, à moins que l'Angleterre ne commence ouvertement des hostilités contre le schah."

AMERIQUE DU SUD.

On a des nouvelles de Buenos-Ayres du 26 janvier, et de Montevideo du 27.

Les Français continuent toujours à bloquer rigoureusement Buenos-Ayres, mais ils n'avaient pas bombardé la ville comme on l'a dit. La législature soutenait avec une grande unanimité le gouverneur Rosas dans sa résistance.

Fructoso Rivera, le président de la République Orientale, laissa Montevideo le 27 janvier pour aller se mettre à la tête de ses troupes dans la province d'Entre-Rios, où l'ex-président Oribe cherchait à lever une armée pour tâcher de regagner le pouvoir. Les Français agissaient de concert avec Rivera.

Le consul des Etats-Unis à Montevideo avait protesté contre le gouvernement de la République Orientale pour avoir permis la vente à l'encan, sans jugement ni condamnation, de propriétés américaines illégalement saisies, dans les limites de sa juridiction, par l'escadre française, il avait aussi protesté contre l'autorité française pour avoir saisi les dites propriétés dans des eaux sous la juridiction d'une puissance neutre, et les avoir vendues sans jugement ni condamnation.

MEXIQUE.

Des nouvelles de Tampico du 3 avril annoncent que la division d'avant-garde des troupes du gouvernement commandée par le général Cos, a été défitée par les fédéralistes sous les ordres du général Mexia, le 15 mars, à Tuxpan. Ceux-ci firent 200 prisonniers et furent joints par 150 des centralistes après l'action. Ils perdirent 4 officiers et 12 soldats tués, et les centralistes 8 officiers et 76 soldats.

D'un autre côté, le bruit courait à Tampico que le général Urrea avait été battu deux fois, avec une grande perte, par les troupes du gouvernement, à environ 40 milles de cette place.

Des lettres de Mexico annoncent que le traité avec la France a été ratifié par le gouvernement mexicain.

ETATS-UNIS.

On dit que les marchands de New-York embarquent leurs envois à bord des vaisseaux anglais, dans la crainte où ils sont d'une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre. Cette crainte continue à tenir les affaires dans une grande dépression dans les villes commerciales des Etats-Unis.

Le tableau suivant montre de quelle importance est aux Etats-Unis le commerce avec la Grande-Bretagne et ses possessions, et qu'une guerre avec cette puissance anéantirait tout d'un coup plus d'un tiers de leur commerce.

Commerce des Etats-Unis pendant l'année finissant le 30 septembre 1836:			
Importations.	Exportations de produits domestiques.	Dito de produits étrangers.	
La Grande-Bretagne et ses possessions	\$6,022,915	61,474,671	5,012,879
Autres parties du monde	105,937,120	45,442,009	18,755,481
Total	189,980,035	106,916,680	21,748,360

Voici une preuve de l'iniquité que l'état des relations avec l'Angleterre cause au commerce américain. On lit dans le *Journal of Commerce* de New-York:

"Dans une réunion des présidents associés des compagnies d'assurance maritime, qui s'est tenue hier, le taux des primes d'ici aux 20 américains dans le golfe du Mexique a été élevé à p. 100 à bord des navires et bricks, et à 2½ à bord des goélettes et sloops, et aux ports mexicains à 2½ p. 100."

LE TERRITOIRE EN LITIGE.

Le correspondant de la *Chambre des Nouvelles de Halle* écrit à la date du 2 avril, d'Augusta:

"On rapporte qu'un message spécial est passé par cette ville se rendant vers Saco, où est le gouverneur, et qu'il est porteur de l'information du retour des députés en grand nombre dans la vue de s'emparer par la force du bois saisi. Un autre rapport dit qu'ils ont pris nos approvisionnements et les ont emportés en dehors du territoire en dispute. Je ne puis garantir ni l'exactitude ni la fausseté de ces rapports, mais il y a lieu de croire qu'ils sont exacts."

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

"Montréal, 15 avril 1839.

"Un Monsieur qui est parti de Whitehall hier matin et arrivé à Saint-Jean ce matin, à bord du *Euington*, a apporté des nouvelles de New-York de vendredi soir. Point de *Great Western*; nous n'appréhendons probablement pas son arrivée avant mercredi ou jeudi. Le temps est beau, le ciel sans nuages au nord-est, et de la gelée toutes les nuits: cependant la végétation fait du progrès: les crocus, les boules-de-neige et les hépatiques sont en fleur, et les abeilles sont actives dessus. On a semé sur la rivière Chamblay. Le *Chiefain* (ci devant le *Henry Brongham*), de la ligne des bateaux à vapeur du Haut-Canada, est parti de Lachine aujourd'hui à midi. La compagnie du chemin de fer fournit des bateaux qui partent de Montréal à 8 heures du matin pour La Prairie, et l'on arrive à Saint-Jean, par le chemin de fer, à temps pour les bateaux à vapeur qui partent pour Burlington et Whitehall. On se rendra de Montréal à New-York en trois jours, et à peu-près dans le même temps à Toronto et Niagara.

"Il n'est pas encore arrivé de bateau à vapeur à Montréal.

"Les troupes réglées sont allées aujourd'hui à la Montagne pour être passées en revue; infanterie, cavalerie, artillerie; en tout environ 3000 hommes. Il y aura une revue générale de ces troupes et des volontaires le 23; il y aura sous les armes environ 7000 hommes bien disciplinés. Le service des volontaires sera bien peu requis pendant l'été."

"Montréal, mardi soir, 10 avril.

"Il n'y a rien de nouveau ici aujourd'hui, si ce n'est le bruit que le *Great Western* est arrivé à Halifax, et qu'il est venu un message avec des dépêches pour sir John Colborne. J'ignore si ce bruit est fondé. On ajoute que les nouvelles sont à la guerre.

"Le bateau à vapeur *British America* est arrivé dans le port cette après-midi à 4 heures venant de Sorel, avec trois barges à la remorque."

NOUVELLES ORDONNANCES.

La *Gazette de Montréal* publie, entre autres ordonnances celle pour protéger les immeubles sous saisie, laquelle décreta l'emprisonnement jusqu'à six mois contre ceux qui détériorent ces immeubles. Les procédures en ce cas se feront par citation devant un juge en terme ou en vacation.

Aussi, celle (ch. 49) qui règle les procédures des cours en certains cas. Selon cette ordonnance, les prototaire pourront accorder, aussi bien que les juges, le writ de *copias ad respondendum* avant jugement, dans les cas permis par la loi.

Les absents seront cités par annonce publiée dans les *Gazettes de Québec et de Montréal*, sur l'ordre de la cour.

Les oppositions pour loyer n'auront pas l'effet d'arrêter la vente d'effets saisis, sur le produit de laquelle vente le locateur sera colloqué.

Aussi l'ordonnance pour continuer certains actes. Ces actes sont ceux qui se rapportent aux maisons de correction dans les divers districts, lesquelles sont par conséquent rétablies.

Aussi l'ordonnance pour étendre celle de la Police. Elle ne s'ait qu'étendra les dispositions de l'ordonnance de Police maintenant en force à Québec et à Montréal, à la ville des Trois-Rivières et ses environs.

Ce journal publie en outre l'ordonnance de commutation des biens féodaux du Séminaire de Montréal. Elle ne sera en force qu'après avoir été sanctionnée par le Parlement Impérial.

ALLOCATION FAITE PAR LE CONSEIL SPECIAL POUR TRAVAUX PUBLICS, &c.

Pour le chemin entre cette Province et le Nouveau Brunswick	£3000 0 0
Pour la côte de la Pointe Lévis	200 0 0
Pour couvrir des avances faites en 1836 et 1837, pour la conservation des ouvrages sur le canal de Chambly	3600 0 0
Pour autant déboursés en sus par les Commissaires de ce canal	853 8 10
Pour acheter le pont bâti par John S. Hutchins sur la Rivière du Nord, Argenteuil	261 10 1
Pour l'Hôpital des Emigrés de Québec	300 0 0
Au Bureau de la Trinité à Québec, dépensés en sus de fonds alloués par la loi en 1838	2037 19 7
Au Bureau de la Trinité à Québec et à Montréal, pour 1839	2237 11 8
Pour la nouvelle maison de douane à Montréal	375 0 0
Pour compléter le relevé du lac St. Pierre	500 0 0
Pour la Société d'Agriculture du District de Montréal, et celle du Comté	194 15 2
Pour la Société du District de Québec et celle du comté	200 0 0
Aux Sociétés d'Agriculture des comtés de Québec et de Montréal, £25 chacune, comme prix pour les meilleurs essais sur la mouche à blé et les moyens de s'en préserver	50 0 0
Pour acheter le droit de péage sur la Rivière du Cap Rouge	1000 0 0
Pour bâtir un pont entre Hull et Bytown, à condition que le Haut Canada vote pareille somme	1000 0 0
Pour établir un Penitencier dans la prison des Trois Rivières	2000 0 0
Pour pourvoir à un Asyle temporaire pour les Insensés	2000 0 0
Pour construire un cure-môle	1500 0 0
Pour rebâtir le Pont sur la rivière St. Maurice	3000 0 0
Pour le chemin de Kennebec	800 0 0

OUVERTURE DE LA NAVIGATION.— Quoique la débacle se soit opérée sur le lac Saint-Pierre, et qu'il ait passé beaucoup de glaces devant cette ville, il ne paraît pas que celles du lac soient encore descendues jusqu'ici. On dit qu'elles ont formé à Champlain, Sainte-Anne, etc., des digues qui en faisant monter l'eau du fleuve ont causé de grands dommages.

Le *Charlevoix* est arrivé à Montréal lundi, et le *British America* mardi.

Les trois-mâts *Sophia*, qui a hiverné au Cul-de-sac, se prépare à mettre en mer. Plusieurs bâtiments plus petits se préparent aussi à partir pour les ports d'en bas.

Extrait d'une lettre datée:

"Trois-Rivières, mardi matin.

"Les glaces du lac passent ici maintenant, et nous pouvons attendre avec confiance un bateau à vapeur de Montréal sur la fin de la semaine, et Mercredi matin.

"Les glaces du lac continuent à descendre, et il n'y a point de doute que le tout ne soit passé avant la fin du jour. Nous attendons ce soir des chajoupes à poisson de Sorel."

(Du *Canadien d'hier*.)

Une lettre particulière de Portneuf mande que les glaces y étaient arçées, qu'elles étaient amoncelées de chaque côté du fleuve comme des montagnes, et que l'on craignait beaucoup qu'il ne fût causé des dommages sérieux par l'inondation. Les vaisseaux en hivernage dans cet endroit avaient déjà beaucoup souffert.

GAZ HUIERAIN.— Nous appelons l'attention à l'annonce de M. Aubin, qui invite le public à assister demain à une séance qui sera uniquement dévouée à faire respirer ce gaz, dont les effets sont si singuliers et si amusants.

Nous prendrons cette occasion pour remarquer que M. Aubin continue son cours de chimie avec le succès éclatant qui signala ses premières soirées. Celle de lundi sera consacrée au galvanisme et à l'électricité, et aux étonnantes expériences qui appartiennent à cette partie de la chimie. Il y aura foule, nous n'en doutons pas.

DECE'S.

Au faubourg St-Jean, le 17 du courant, à l'âge de 45 ans, sieur Guillaume Chevalier, menuisier, après une longue et douloureuse maladie qu'il a supportée avec une grande patience et la résignation d'un vrai chrétien. Il laisse une épouse dévouée et trois enfants en bas âge pour célébrer sa perte.

CONTRAT POUR BŒUF FRAIS A LA GROSSE-ISLE.

IL sera reçu des propositions jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 26 d'AVRIL, 1839, pour la livraison de telles quantités de BŒUF FRAIS, qui pourront, de temps à autre, être requises, pour le besoin des Troupes ou autres attachés à l'Isle, du 1er mai prochain, et pendant la navigation de la présente année, 1839.

Le Bœuf devra être de la meilleure qualité et livré sur l'Isle, en proportions égales de quartiers de derrière et de devant, sans en ôter aucune graille.

La Vente sera soumise à l'inspection et approbation de l'Officier Commandant.

On doit mentionner dans les applications les prix par livre, en cours d'Halifax; et toute information ultérieure peut être obtenue à ce Bureau.

Commissariat, Québec, 18 avril 1839.

ON demande, pour assister dans un magasin de quincaillerie, un JEUNE HOMME âgé d'environ 15 ans, qui sache les deux langues et qui puisse avoir de bonnes recommandations. S'adresser à ce bureau, 18 avril 1839.

ON demande un bon CONTRE-MAÎTRE SCIEUR sobre. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au Bureau du Moulin à Scie de la Rivière Duché, signeurie de Lotbinière, et chez monsieur H. G. FOR-YET, à Québec, 8 avril 1839.

CHARLES McDONALD, PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, VITRIER, ETC.

FAIT ses remerciements de l'encouragement libéral qu'il a reçu des habitants de Québec, et les informe respectueusement qu'il continue les affaires au n. 15, rue Saint-Louis, où toutes commandes seront promptement exécutées, et il se dit que ses prix seront toujours aussi raisonnables et ses matériaux supérieurs à ceux qui ont été fournis jusqu'ici.

Québec, 8 avril 1839.

Le plus haut prix donné pour les vieux SOUS par J. H. GALBREATH, à sa Fonderie, rue St-Paul, en face du nouveau Marché.

Québec, 8 avril 1839.

A V I S.

BIBLIOTHEQUE DE QUEBEC.

UNE assemblée générale des propriétaires de la Bibliothèque de Québec se tiendra le JEUDI 25 du courant, à TROIS heures après-midi, à l'effet de prendre en considération la convenance de préparer et de présenter une pétition à Son Excellence le gouverneur en chef, le priant d'accorder aux propriétaires un acte d'incorporation qui donne aux syndics les pouvoirs nécessaires pour faire payer des amendes, pour vendre les parts de tous propriétaires arriérés de plus de trois ans, et pour faire tels statuts et règlements qu'ils jugeront utiles ou nécessaires pour l'administration de la Bibliothèque.

Par ordre des syndics.
F. H. ANDREWS, Bibliothécaire.
Québec, 9 avril 1839.

A V I S.

Le soussigné ayant pris SEVERE MARCHILDON, son commis en société dans son commerce, les affaires seront continuées à partir du 1er Mai par J. B. H. HARDY & Co.

J. B. H. HARDY.
12 s
Québec, 4 avril 1839.

A V I S.

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a pris M. LAURENT TETU comme associé dans son commerce, et les affaires seront conduites depuis cette date sous les noms et raison de PIERRE BOISSEAU & Co.

P. BOISSEAU.
Québec, 1er avril 1839.

A V I S.

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'ils sont entrés ce jour en société comme marchands sous les noms et raison de PIERRE BOISSEAU & Co.

P. BOISSEAU, LAURENT TETU.
Québec, 1er avril 1839.

A V I S.

Le soussigné ayant été nommé curateur à la succession de feu PIERRE DASSILA, écuyer, requiert tous ceux qui peuvent avoir à la dite succession de lui payer le montant de leur dû, et tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont priés de les produire dûment authentiquées.

P. PELLETIER, curateur.
Québec, 11 mars 1839. 5 m d

SOCIÉTÉ.

Le commerce fait ci-devant par R. LATHAM sera continué, à partir du 1er mai prochain, par les soussignés, qui sont entrés en société sous la raison de LATHAM & RUSTON.

R. LATHAM, THOS. RUSTON.
27 décembre 1838.

N. B. R. LATHAM désire terminer ses affaires actuelles, vendra son fonds de commerce à des prix réduits. Ceux qui lui doivent voudront bien payer leurs comptes respectifs sans délai.

\$4,000 DE RECOMPENSE.

VU que WILLIAM COATES, de la Cité de Québec, dernièrement Premier Commis de la branche de la Banque de Montréal, établie à Québec, est accusé d'avoir frauduleusement volé dans le mois de février dernier, du bureau de la dite Banque à Québec, une grande quantité de billets de banque de la dite Banque de Montréal, au montant de près de dix mille livres courant; et vu que le dit William Coates est incarcéré dans la prison commune du district de Québec pour subir son procès sur la dite accusation; et vu que la plus grande partie des billets de banque ainsi volés comme susdit, n'a pas été encore trouvée, avis est par le présent donné que la récompense susdite de \$4,000 sera payée à aucune personne ou personnes qui donnera des informations au moyen desquelles la totalité des dits billets ainsi volés sera retrouvée, et une portion de la dite récompense en proportion au montant qui pourra être ainsi recouvré, en s'adressant au soussigné au bureau de la dite banque, rue St-Pierre, à Québec.

A SIMPSON, caissier.
N. B. Les billets volés sont principalement des billets de la Banque de Montréal, payable à Québec, de la valeur de 100 piastres, 50 piastres et 20 piastres chacun.
Québec, 6 avril 1838.

A LOUER, et possession à être donné le 26 d'AVRIL prochain, la belle et grande MAISON à trois étages, de feu P. DASSILA, écuyer, faisant face sur le marché de la Vierge, avec ses dépendances, consistant en un bon hangar en pierre à trois étages, une écurie de quatre places, une bonne cour, et de très-belle voute et cave. Cette maison serait très propre pour un magasin de grocerie, considérant la commodité de ses dépendances. Le haut est aussi très bien dévisé pour une maison de pension.

S'adresser au soussigné.
P. PELLETIER, curateur.
Québec, 26 mars 1839. u d

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, UNE MAISON ET TERRE, à Charlesbourg, dans la plus belle position.

Une autre MAISON propre au commerce, avec JARIN, S'adresser à M. EDOUARD ROBITAILLE, faubourg St-Jean, rue St-Eustache, 19 mars 1839. u s 2 w

A LOUER, LA MAISON et dépendances, rue Saint-Jean, ci-devant appartenant à Madame JOHN GRAYES. Pour les conditions, s'adresser au soussigné propriétaire.

T. C. AYLWIN.
Québec, 22 février 1839.

A LOUER OU A VENDRE, TOUTE LA MAISON, la seconde en dessous de la porte du Palais, maintenant occupée par M. M. Soucy et autres, faisant face à la rue St-Nicolas et St-Charles. S'adresser à AND. R. HAMEL, écuyer, avocat.
Québec, 16 février 1839. 11 d

A VENDRE OU A LOUER, LA MAISON et autres bâtiments avec JARDIN, sur les rues St-Stanislas, Ste-Ange et Ste-Hélène, (ci-devant au juge Pyke) à présent occupés par le capitaine TYLDES, de l'Artillerie Royale.—S'adresser au propriétaire.

J. NEILSON.
Québec, 1er février 1839.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN: LA MAISON maintenant louée par Ph. Haldimand, avec façade en pierre de taille, et offrant toutes les commodités pour une famille, baigns chauds et froids, etc., et des dépendances spacieuses.

E. B. LINDSAY.
Québec, 9 janvier 1839.

A VENDRE, DEUX EMPLACEMENTS contigus l'un à l'autre, situés dans le village de Saint-Denis, rivière Chamblay, contenant environ trois arpents de front sur un de profondeur, avec une grande MAISON EN PIERRE, HANGARS et autres bâtiments dessus construits, le tout formant un établissement convenable au commerce. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

L. GUEROUT, St-Denis.
St-Denis, 11 août 1838.

COURS A LOUER. DEUX LOTS vacants sur le marché St-Paul, occupés dernièrement par M. Vanderheyden comme cours à bis, possession le 1er mai prochain. S'adresser à JOHN MUNN.
Québec, 27 février 1839.

Le soussigné donne avis que le fond du magasin de feu PIERRE DASSILA en la Basse-ville de Québec, sera vendu de gré à gré pour le compte des créanciers et que le dit magasin est maintenant ouvert à cet fin dans la vue de se débarrasser de ces marchandises en les donnant au plus bas prix, et ceux qui voudraient profiter de cette occasion, pour faire des marchés avantageux voudront bien ne pas perdre de temps, car le magasin ne doit être ouvert que durant trois mois.

P. PELLETIER, curateur.
Québec, 8 avril 1839.

A VENDRE,

APPARTENANT AU Lieutenant-colonel GUAY, qui va s'établir dans le district de Montréal: Tous ses animaux de ferme, de prix, importés ou provenant d'animaux importés, Bêtes à cornes, Moutons et Cochons: Un Cheval de guerre parfaitement dressé, de grande force et beauté, et d'autres chevaux comprenant plusieurs chevaux de dame; Quelques moutons de ménage, voitures, harnais, et instruments d'agriculture, 1700 minots des meilleures patates de semence. Le tout sera vendu soit pour argent comptant ou sur crédit approuvé.

A moins qu'il n'en soit disposé de gré à gré, la vente aura lieu à l'encan, un jour dont il sera donné avis.

Aussi, A LOUER, Deux MAISONS dans la Haute-ville, dont l'une meublée en tout ou en partie.

Le Manoir de Beauport, meublé en tout ou en partie, et telle portion des terrains qu'on pourra désirer. S'informer sur les lieux.
Québec, 15 avril 1839.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ: QUELQUES milliers de bottes du meilleur MIL; une quantité de Patates Canadiennes et d'Avoine Noire de semence; Aussi, une quantité d'Orge de semence; le tout de la meilleure qualité et du cru de sa propre terre.

A. ANDERSON, Hedley Lodge.
Québec, 16 avril 1839.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ: HUILE DE LIN d'Angleterre, Peinture jaune verte, brun d'Espagne, rouge de plomb, rouge de Venise en poudre; scies à moulin du meilleur acier fondu, limes, pour scies à moulin; un assortiment de toiles à voiles, 1 genre, &c.

HENRY BURSTALL.
Rue Saint-Antoine, 20 mars 1839.

GRAINE DE LIN. Les soussignés donneront le plus haut prix du marché pour la graine de lin livrable maintenant ou à l'ouverture de la navigation.

HENDERSONS & Co. u s
Québec, 12 mars 1838.

TOILES à bluteau, brevetées, de Hollande et d'Angleterre, à vendre au n. 47, rue des Commissaires, au bord de l'eau.

ALFRED LAROQUE, Montréal.
31 octobre 1838.

A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ: QUELQUES quintaux Bitord à trois fils de bonne qualité. Une vouture de charrue. Trois rouleaux cordage neuf. Deux grelots de seconde main. Et nombre de voiles de navire de seconde main.

Aussi, A LOUER, DU 1er MAI PROCHAIN: Les voutes à vin spacieuses et à l'épreuve du feu, l'ancien de la Banque de Québec, Rue Saint-Pierre.

JAMES MILLAR.
8 avril 1839.

AUX PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE MOULINS A SCIES. Les soussignés informent respectueusement les messieurs intéressés dans des moulins à scies, qu'ils ont reçu l'autorisation d'un grand assortiment de leurs

SCIES A MOULIN, de 4½, 5, 5½, 6, 6½ et 7 pieds, Fabriquées du meilleur acier fondu affiné.

Avant fait des efforts considérables pour se procurer des scies d'une bonne qualité, ils éprouvent du plaisir à pouvoir assurer que ces efforts ont été couronnés de succès; assurance à l'appui de laquelle ils peuvent citer plusieurs établissements de scierie dans le Bas-Canada, et le fait que sur plusieurs centaines de leurs scies, qui ont été employées durant l'été dernier, on ne leur en a pas renvoyé une seule, quoiqu'on fût libre de le faire, s'il s'en fût trouvé de mauvaises.

Les commandes pour toute partie de l'Amérique Septentrionale Britannique seront promptement exécutées.

JOHN SHAW & Co., Fabricants de Scies et Importeurs de Quincaille à Québec.

J. S. & Co., prennent la liberté de remarquer que leurs scies sont marquées: "J. Shaw & Co. Québec, near round steel," et que s'il s'en trouvait de mauvaises en les rapportant, on aura d'autres à leur place.

Québec, 25 février 1839.

A vendre, au bureau de la Gazette de Québec.

JOURNAL HISTORIQUE des Evénements arrivés à St-Eustache, pendant la Rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes, depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre, jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement établie.—Par un Témoin Oculaire.

Québec, 5 juin 1838.

LIVRES DE COULE ET DE PITEE, &c. On trouve chez W. NEILSON, Libraire, à Québec, rue de la Montagne, No. 14.—Tous les différents livres d'école et de piété en usage ici: Aussi des livres français et anglais sur les sciences, les arts la littérature, &c.

Liste de quelques livres d'école et de piété.